

Les orgues de l'église de Montreux

Autor(en): **Bridel, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES ORGUES DE L'ÉGLISE DE MONTREUX

Copie d'une lettre adressée par le doyen Bridel à M. Vincent, syndic et président de l'honorable Conseil de Paroisse, à Chailly.

Messieurs les honorables membres du Conseil de Paroisse ?

Vous vous rappelés sans doute qu'il y a une 12^e d'années, qu'on s'était proposé de faire *des orgues* dans l'église de Montreux qu'on rassemblat une souscription assez considérable et que des circonstances peu favorables firent pour lors abandonner ce projet. Maintenant le moment parait propre à effectuer ce plan qui ne fut qu'ébauché.

L'abondance de la dernière récolte, le vœu de la majorité des paroissiens, en général les circonstances actuelles, m'autorisent à reproduire ce projet, à le mettre sous vos yeux et à vous demander votre coopération absolument nécessaire, pour une entreprise, dont les frais ne dépasseront pas les 2400 francs et pour laquelle j'avais déjà trouvé plus de 1200 francs comme en font foi les papiers que j'ai entremains.

Or donc, sauf meilleur avis, je crois que le *Conseil de paroisse* doit nommer de son sein, ou hors de son sein, une commission pour aviser à l'établissement des orgues et aux moyens de les faire. Il convient d'abord d'accorder dans votre église un *local* convenable — ensuite de voir ce que les trois communes et les corporations veulent faire — et enfin de tirer les souscriptions nécessaires pour le complément de la somme — il est important que tout cela se fasse sous votre autorisation et vos directions.

On dit généralement, qu'on trouvera sans peine la somme nécessaire, et que des orgues seront très agréables à l'assemblée des fidèles qui se réunissent dans notre Eglise — ce

beau vase, fréquenté, surtout en été, par beaucoup d'étrangers, réclame cet établissement, qui est la seule chose qui lui manque, pour être un des temples les plus distingués de notre *Canton*.

J'ose donc vous prier Messieurs, de prendre en sérieuse considération l'ouverture que je viens de vous faire et de vous hâter de saisir la chance d'un tems aussi favorable à la réussite de l'entreprise.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, combien la musique sacrée gagne à être appuyée par les sons majestueux de l'*orgue*, combien il importe de soutenir et de perfectionner cette touchante partie du culte, combien dans cette paroisse comblée des bénédictions de la Providence, il convient de lui en rendre grâces par tous les moyens possibles : vous n'ignorez pas que plusieurs paroisses de notre canton, moins florissantes et moins favorisées que la nôtre, se sont procuré des orgues, depuis quelques années : pourrions-nous rester en arrière ? je ne le crois pas.

Soyés, Messieurs, persuadés, que si vous entrés dans mes idées, de mon côté, je ferai ce qui dépendra de moi, par moi-même ou par mon suffragant qui suppléera à ce que les infirmités de mon âge avancé ne me permettent pas d'entreprendre. Monsieur Monnet mon cher collègue, est de moitié dans ce que j'ai l'honneur de vous proposer, et vous prie de disposer de lui pour cette œuvre également utile, édifiante et honorable.

Avec mes vœux pour la prospérité constante de notre chère paroisse et de vos honorables personnes, recevez, Messieurs, l'assurance de la considération et du dévoûment sincères

de votre très affectionné Pasteur
le Doyen Bridel.

Montreux ce XXII X^{bre} 1827.

Cette lettre appartient au Musée du Vieux-Montreux.